

MIREILLE, 85 ANS, EXPULSÉE DE SA MAISON SANS SOLUTION DE RELOGEMENT

Alors que Mireille Hanchar occupe sa maison dans le quartier du Châtelain depuis plus de trente ans, celle-ci a été vendue contre son gré. Elle est alors obligée de quitter les lieux sous peu et subit de multiples violences.

La Capitale, 19.08.2023

EMMA DRUELLES

Le cauchemar a débuté en 2015. Mireille Hanchar est mise sous « administration de biens » par un juge de paix, sur la base d'un rapport d'une psychiatre, qui déclare ne jamais avoir rencontré la vieille dame. À l'inverse, les médecins consultés par Mireille sont unanimes : celle-ci n'est pas sénile, et la mettre sous administration de biens pourrait au contraire, dégrader sa santé mentale. Et pour Daviel Rivet, membre du Syndicat des Immenses qui défend Mireille depuis trois ans et demi, c'est ce qui est arrivé. « Vous la voyez aujourd'hui en forme, mais parfois, c'est tellement violent qu'elle est perdue et confuse. Cela fait partie de la maltraitance qu'elle subit. »

« JE NE SUIS POURTANT PAS DE NATURE PEUREUSE »

Son voisin semblait intéressé à l'époque par l'acquisition de la maison de Mireille Hanchar dans le quartier du Châtelain à Ixelles, mais celle-ci a toujours refusé de la vendre. « Il a sonné aux portes avec un questionnaire où il demandait si j'avais l'air normal » explique Mireille Hanchar. Quelque temps plus tard, des policiers ont frappé à sa porte et l'ont emmené de force à l'hôpital d'Erasmus. « Il fallait une excuse pour m'écarter » confie la propriétaire.

Les menaces et les insultes viennent se rajouter au cauchemar de la vieille dame. « On m'a dit que j'étais démentement, que la juge de paix allait m'enfermer. » Elle ra-



Mireille, 85 ans. © A. L.

joute : « J'ai deux chats qui ont été battus à mort avec un bâton et on l'a posé plein de sang sur mon toit plat. »

Depuis tous ces incidents, la vieille dame craint pour sa vie. « J'ai vu des meurtres comme ça. Si je dors dans mon salon ou là-haut, je n'entends rien. Si quelqu'un m'étouffe avec un coussin dans mon sommeil, l'autopsie dira juste que je suis morte dans mon sommeil. »

ABUS DE CONFIANCE

Alors qu'elle n'a plus aucun accès à son coffre bancaire, Mireille Hanchar a vécu avec cent euros par semaine pendant trois ans demi, avant de

faire des démarches auprès de son administrateur pour réclamer 150 euros. Une somme qui reste dérisoire. « J'avais une pension modeste, mais c'était assez. Aujourd'hui, je ne sais plus vivre, je suis ruinée » déplore-t-elle.

La situation prend un tournant dramatique lorsque Madame Hanchar chute dans les escaliers. Elle est alors hospitalisée, et à son retour, sa chambre à coucher est vide. « Ils ont pris énormément de choses dont une montre en or ou encore un frigo. Je n'avais pas été avertie, et quand je suis revenue, j'avais un nouveau lit mais pas de draps, ni de couver-

ture. Je dormais par terre », explique-t-elle. « Ils m'ont facturé 35 000 euros pour avoir vidé la maison. Je ne sais même pas où sont mes meubles. Il y avait la collection de timbres de mon père, et d'autres objets de valeur. » Mireille Hanchar vit ici depuis plus de trente-cinq ans et elle espérait finir sa vie dans sa maison. « Je n'ai plus le temps de déménager, je veux être chez moi. » Les recours semblent être limités pour que celle-ci conserve son bien, qui a été vendu contre son gré.

« Ma maison a été vendue 575 000 euros, mais je ne sais pas toucher à l'argent. L'administrateur signe tout pour moi, il a tout bloqué. Lorsque les gens ont visité la maison, ils ne savaient pas que quelqu'un y vivait. Personnellement, je n'achèterais pas une maison avec quelqu'un qui vit dedans et encore moins si la personne veut y rester. »

La dame âgée de 85 ans vit avec un handicap important à notre époque digitale : ne pas savoir envoyer un mail. Elle a ainsi fait confiance aveuglément à des personnes, qui l'ont trahi. « Ça fait quatre générations qu'on a cette maison. C'est devenu un bien presque sacré. Je n'ai pas réussi à le conserver et je vis avec cette culpabilité d'avoir mal choisi mes amis », confie-t-elle avec émotion.

Pour le syndicat des Immenses, Mireille est victime d'un scénario nécropolitique, malheureusement de plus en plus courant. « On ne va pas vous tuer, mais on va vous rendre la vie impossible », conclut Daniel Rivet.